



FORMATRICE
LAURE-ANNE AMBROISINE
Certifiée PRAP IBC et à jour de sa certification

Référente Handicap Formation
Consultante en Ergonomie et
Prévention des TMS
IPRP - Conventionnée à la CGSS



Tout personnel dans le domaine de l'industrie, du BTP et du Commerce



Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation



Dates à définir
En présentiel
2 jours : 14h répartis si possible sur 3 semaines



8h à 12h - 13h à 16h



Lieu de réalisation à définir :

- Au sein de votre établissement
- Lakoudigital
- BeBooster



Effectif entre 6 à 10 apprenants



Délais d'accès : 2 semaines



Inter-entreprise : 320 € HT
Intra-entreprise : 210€ HT



Ressource Handicap Formation
Formation accessible à toute personne en situation de handicap
N'hésitez pas à me contacter



INFOS & INSCRIPTIONS

0696 52 64 88

laureanne@ergosprevention.fr

DEVENIR ACTEUR

PRAP IBC

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur Industrie, BTP et Commerce

OBJECTIF DE FORMATION

Etre capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels l'apprenant est exposé dans le secteur de l'industrie, du BTP et du commerce, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir dès la fin de la formation

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le nécessaire pour prendre des notes
Mémento PRAP : Devenir acteur PRAP
Aides techniques obligatoires du référentiel
1 caisse avec poignée et 1 caisse sans poignée

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques en petits groupes et binômes
- Jeux de rôle
- Mises en situations pédagogiques
- Études de situations professionnelles concrètes

MODALITE D'EVALUATION

Evaluation diagnostique
Mises en situation durant la formation
Évaluation somatique : pratique et théorique

CONDITIONS D'OBTENTION DU CERTIFICAT

1. Avoir suivi la totalité de la formation
2. Evaluations formatives : mises en situation durant la formation
3. Réussir l'épreuve certificative

Durée de validité : 2 ans, prolongée par le suivi et la validation de la Formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) PRAP IBC

PROGRAMME DE FORMATION DEVENIR ACTEUR PRAP IBC

JOUR 1	JOUR 2
Matin	Matin
<p>Ouverture de la formation</p> <p>1.1 Comprendre l'intérêt de la prévention</p>	<p>2.4 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé</p>
<p>1.2 Connaître les risques de son métier</p>	<p>2.4 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé</p>
Après-midi	Après-midi
<p>2.3 Caractériser les dommages potentiel liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain</p>	<p>2.4 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé</p>
<p>3.7 Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</p>	<p>3.6 Faire remonter l'information aux personnes concernées</p> <p>Épreuve certificative 1</p> <p>Clôture de la formation</p>